



## PUBLIC

Membres élus  
titulaires et  
suppléants du CSE



## PRÉ-REQUIS

Aucun



## DURÉE

5 jours - 35 heures



## MODALITÉS

Présentiel



## TYPE DE VALIDATION

Certificat de réalisation  
Attestation de fin de formation

## » RÉSULTATS ATTENDUS

- Maîtriser les missions et le fonctionnement du Comité Social et Economique afin d'être un véritable représentant du personnel acteur de la prévention.

## » OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être capable de s'impliquer dans la politique prévention de l'entreprise
- Être capable d'analyser les conditions de travail
- Être capable de déceler les risques professionnels et proposer des mesures préventives ou correctives

## » MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance entre l'étude de cas concrets, issus de l'expérience des participants, et les apports juridiques et techniques essentiels
- Chaque participant recevra un document de synthèse et une clé USB sur laquelle il enregistrera son travail de recherche
- Travail en sous-groupe
- Recherches sur Internet

## • DEPUIS LE 31 MARS 2022

*Augmentation de la durée minimale de formation obligatoire pour les titulaires et suppléants du CSE lors du 1er mandat (entreprises de plus de 11 salariés) soit 5 jours au lieu de 3 jours. Sont concernés également : les personnes chargées des activités de protection et de prévention (ou référents santé) désignées par l'employeur.*



## DATES ET LIEUX

- Agen  
15-16-23-29-30 janvier  
24-25-26 janvier et 01-02 février  
20-21-22- et 28-29 mars  
24-25-26 juin et 04-05 juillet  
30-31 octobre et 12-13-14 novembre  
9-10-11-12-13 décembre

- Villeneuve-sur-Lot  
13-14-15-20-21 mars

- Périgueux  
06-07-08 et 18-19 mars  
10-11 et 17-18-19 juin  
02-03-04 et 17-18 octobre

- Marmande  
04-05-06-11-12 mars  
04-05-06-12-13 septembre



## TARIFS

1100 € HT - 1320 € TTC



**INTERVENANT**  
René BUISSON  
Olivier DECROUX  
Olivier TALBOT



Lieux aménagés et modalités adoptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

## PROGRAMME

### OUVERTURE

- Recueil des attentes des participants

### LA REGLEMENTATION

- Contexte législatif et réglementaire en France, son évolution, le Code du travail, les autres codes.
- Les principaux textes concernant le fonctionnement du CSE (composition, mandat, formation, crédit d'heures, réunions, visites, procès-verbaux, commission santé, sécurité et conditions de travail – CSSCT, protection des membres élus, délit d'entrave). Particularités des CSE des entreprises de 11 à 50 salariés.
- Le règlement intérieur du CSE.

### LE CSE ET LE POSITIONNEMENT DANS L'ENTREPRISE

- Repérage des acteurs de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.
- Rôles, missions, moyens, obligations, responsabilités, en matière de santé, sécurité et conditions de travail, environnement.
- Rôle du référent harcèlement sexuel et agissements sexistes.
- Rôles et missions du référent COVID 19, du référent handicap.
- Les représentants de proximité du CSE.
- Les acteurs spécialisés internes et externes (le salarié compétent en prévention, le médecin du travail et son équipe du SPSTI, l'agent de l'inspection du travail, les agents de la CARSAT ou de la MSA, l'INRS)
- Les sources d'informations existantes (Ministère du travail, CARSAT, MSA, INRS, ANACT, DREAL, BARPI).
- Les consultations récurrentes et ponctuelles du CSE, comment donner un avis.
- Les expertises du CSE (choix, désignation et financement de l'expert).
- La certification des compétences pour les membres du CSE, la protection des membres du CSE, le délit d'entrave.

### LES RISQUES PROFESSIONNELS

- Définitions, terminologie associée à la prévention et aux conditions de vie au travail.
- Les 9 principes généraux de prévention et les 21 familles de risques.
- L'évaluation des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles : le Document unique et son programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, mise à jour annuelle et communication au Médecin du travail, mise à disposition des acteurs.
- Etude des principaux documents relatifs à la prévention (DUERP / Fiche d'entreprise du médecin du travail, Plans de prévention avec les entreprises extérieures, Permis de feu, Protocoles de sécurité avec les transporteurs, Registre des vérifications périodiques réglementaires, Suivi des formations, autorisations et habilitations, Registre du danger grave et imminent).
- Etude d'un poste de travail (cas concret).
- Propositions de moyens de prévention, mise à jour du DUERP.
- Etude des risques spécifiques à l'entreprise (Manutention manuelle, Risque chimique, Risque biologique, Polyexpositions, Troubles Musculo Squelettiques, Risques Psychosociaux, Addictions, Rayonnements.).
- Affichage obligatoire et communication dans l'entreprise.

## PROGRAMME

### LES CONDITIONS DE TRAVAIL (APPROCHE ERGONOMIQUE)

- Eléments de la Base de Données Economiques, Sociales et Environnementales (BDESE).
- Techniques d'analyse des situations réelles de travail, recueil et exploitation des données.
- Facteurs de risques professionnels (contraintes physiques marquées, environnement physique agressif, rythmes de travail).
- Compte Professionnel de Prévention (C2P).
  - Ambiances physiques, sonores, thermiques, ...

### LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

- Définitions, indicateurs, statistiques nationales.
- Statistiques et indicateurs de l'entreprise (Rapport annuel sur la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail).
- Les conséquences financières et juridiques des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- Analyse des incidents ou accidents par la méthode de l'arbre des causes.
- Choix des mesures de prévention et de protection (collective ou individuelle) et inscription de ces mesures dans un plan d'action daté avec estimation des coûts.

### CLOTURE

- Echanges libres sur des problématiques individuelles
- Evaluation de la formation et remise des attestations e formation